# Responsable de la PMI (H/F)

Date de parution de l'offre
Vendredi 23 février

## Cadre d’emploi des puéricultrices ou infirmières

Placé(e) sous l’autorité de la directrice générale adjointe du pôle cohésion sociale, la responsable du service de PMI, dans le cadre des missions légales de PMI et conformément à la convention départementale, contribue à la promotion de la santé de l’enfant et de sa famille. Il/Elle conseille et accompagne les parents. Il/Elle participe à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Il/Elle participe à l’agrément et au suivi des assistantes maternelles. Il/Elle gère le service et joue un rôle d’animation et d’organisation avec l’équipe de professionnels du centre de PMI. Il/Elle assure les missions de PMI définit par le département en lien avec le responsable de circonscription

## Missions

- Organiser le fonctionnement du centre en lien avec tous les membres de l’équipe pluri-professionnelle.
- Animer la dynamique d’équipe autour de la participation aux activités du centre, à la conception et la mise en œuvre de projets et partenariats.
- Organiser, coordonner, assurer la gestion des ressources (humaines, matérielles, locaux) et leur suivi.
- Contribuer à l’élaboration des bilans/rapports d’activités du centre, à la conception et la mise en œuvre de projets et partenariats.
- Participer au processus de l’agrément des assistantes maternelles et familiales, participer au suivi des situations particulières.
- Assurer avec le médecin de secteur et le psychologue les missions de prévention de la maltraitance et de protection de l’enfance, dont l’évaluation des informations préoccupantes et le suivi des situations d’enfants en risque de danger.
- Contribuer au dépistage et à la prise en charge des situations de violences conjugales et intrafamiliales.
- Assurer les missions de promotion de la santé, prévention et de suivi, en faveur de la santé des familles, notamment par la mise en place de consultations de puéricultrice dans les centres de PMI et lors des visites à domicile.
- Réaliser, en collaboration avec les auxiliaires de puériculture, les bilans de santé en école maternelle et en lien avec le médecin.

## Niveau d’études et expérience

- Diplôme d’État d’Infirmière ou diplôme d’état de puéricultrice
- Expérience professionnelle antérieure attendue d’au moins 5 ans

## Profil souhaité

- Savoir s’adapter, faire preuve de polyvalence
- Savoir organiser et planifier son activité en fonction des objectifs, des priorités et des délais
- Savoir utiliser la bureautique, les outils informatiques et les logiciels métier du domaine d’activité
- Connaître les politiques, mesures et dispositifs propres au champ d’intervention
- Connaître la législation et la réglementation propres au champ d’intervention
- Connaitre les règles de sécurité et de prévention des risques
- Avoir des capacités d’analyse, de synthèse et rédactionnelles
- Savoir conduire des entretiens et développer des techniques adaptées pour les mener
- Savoir piloter et conduire des projets
- Savoir identifier ses besoins de formation

Contact

**Mairie de Dugny**
Service DRH
1 rue de la résistance
93440 Dugny
01 49 92 66 66

## Pour postuler :

**Merci d’adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :**

Monsieur le Maire
Direction des resssources humaines
1, rue de la résistance
93440 Dugny

**Ou par mail :**
Postuler en ligne